SEPT/OCT 2022 - n°6

FÊTE DE LA POMME DE TERRE

Jeu Concours
Page 12

SOLIDAIRE AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

Le Dechynois

Festivités du 14 juillet

page 4

RETOUR EN IMAGES

CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DE JAN SKOWRON

Samedi 16 juillet, Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy et les membres des associations des Anciens Combattants et du Musée de la mémoire sociale de Dechy, ont commémoré la mémoire de Jan SKOWRON et des Résistants polonais qui ont contribué à la libération de Dechy par leurs actes de bravoure. En effet, le 16 juillet 1944, ils ont saboté l'antenne radio du terrain d'aviation allemand situé sur le territoire de Dechy.

PASSAGE DU JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DANS NOTRE COMMUNE

Mercredi 27 juillet, le jury départemental des Villes et Villages fleuris est passé dans notre commune afin d'évaluer le travail réalisé par nos agents pour mettre en valeur nos espaces verts et nos massifs.

SOMMAIRE

Retour en images ..... p 2
De vous à moi ..... p 3
Cérémonie et festivités du 14 juillet p 4
Nos enfants à l'école ..... p 6
Centre Socio-Culturel ..... p 7
Insertion ..... p 8
Programme de la Fête de la Pomme de Terre ..... p 9
Vie associative ..... p 13
Travaux ..... p 14
A l'agenda ..... p 16
Peintres dans la rue ..... p 17
Spectacle et repas dansant Kubiak p 18
Informations pratiques ..... p 18
Expression politique ..... p 19
Colis de Noël pour les séniors ..... p 20

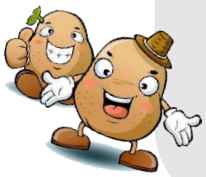

De vous à moi

Jean-Michel
SZATNY
Maire de Dechy

Jean Michel SZATNY

La rentrée est l'occasion de reprendre son activité habituelle, son travail ou bien le chemin de l'école pour nos 530 élèves que nous accueillons en 2022/2023.

La commune a préparé cette rentrée scolaire : nettoyage complet des bâtiments, équipement des salles de classe et remise en peinture.

Les trois écoles ont été fournies en mobilier pour un montant de plus de 13 000€. Toutes sont équipées de capteur CO2 pour un montant de 6 463,80€.

En plus des alarmes intrusion et incendie, la municipalité a souhaité la pose et la mise en service du plan particulier de mise en sureté (PPMS) : coût 9 471,42€.

Quant à l'école élémentaire Joliot-Curie, la municipalité a souhaité la création d'une salle informatique et a répondu à un appel à projet pour un socle numérique (AAPSN). L'objectif étant de donner les moyens nécessaires aux équipes enseignantes afin d'optimiser les dispositifs d'apprentissage des enfants des écoles, en offrant un outil adapté et moderne. Le budget global du projet matériel (25 ordinateurs), réseau et logiciel se monte à environ 30 000 euros. Pour les trois écoles, l'investissement est de 70 418,18 euros.

Je souhaite une bonne rentrée pour l'année nouvelle aux directeur, directrices, enseignantes et enseignants qui ont la charge du bon fonctionnement de leur classe.

La rentrée, c'est également les mauvaises surprises qui attendent les collectivités avec les mesures gouvernementales prises pendant l'été.

Le Président avait annoncé qu'il demanderait 10 milliards d'économies aux collectivités territoriales. La Première Ministre n'a pas rappelé cet objectif mais a confirmé en revanche la suppression de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). Ce qui confirme que les ressources des collectivités territoriales reposent de plus en plus sur la fiscalité transférée de l'Etat. Le mouvement a commencé en 2010 avec la suppression de la taxe professionnelle, puis s'est accentuée avec la suppression de la taxe d'habitation.

A chaque fois, le gouvernement annonce que la mesure sera compensée par un transfert de recettes équivalent, mais ce n'est pas souvent le cas. Cette suppression incite les communes à faire peser sur la taxe foncière la recherche de nouvelles ressources. Certaines communes ont voté des augmentations records de cette taxe. A Dechy, malgré ce contexte difficile, j'ai souhaité ne pas augmenter le taux des taxes foncières.

La suppression prochaine de la taxe télé annoncée comme une bonne nouvelle, va, je le crains, réduire le budget consacré au service public audiovisuel et faire la part belle aux chaines privées.

Autre inquiétude, l'inflation. Les charges des communes augmentent en raison de l'augmentation du prix des matières premières et les contraintes liées aux différentes lois, loi « Egalim » et loi « Climat et Résilience » qui prévoient que les repas municipaux comportent 50% de produits issus de filières durables et de qualité. Qui devra payer ? Le contribuable ou l'usager ?

Malgré toutes ces contraintes qui nous sont imposées par l'Etat et ce contexte difficile, nous mettrons tout en œuvre pour que les conséquences de ces politiques soient le moins impactantes pour les ménages de Dechy.

Cela sera rendu possible grâce à une gestion saine et rigoureuse des finances de la ville qui doit se poursuivre.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Jean-Michel SZATNY
Maire de Dechy

Bimestriel d'informations
De la Ville de Dechy

Le Dechynois

Directeur de la publication :
Jean-Michel SZATNY
Conception :
Service Communication
Impression :
IDJ
Tirage : 2400 exemplaires

Mairie de Dechy
Place Jean Jaurès
59187 Dechy
03 27 95 82 00

Cérémonie et festivités du 14 juillet

La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée en présence des membres de l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Dechy, l'Association Nationale des Anciens Parachutistes (ANAC), les porte-drapeaux, la société colombophile "Les Sans Peur", les membres des associations locales, les Jeunes Sapeurs Pompiers de Sin-le-Noble (JSP), les élus du conseil municipal des enfants (CME), les musiciens de l'harmonie municipale de Dechy "La Lyre républicaine".

Après le discours de Nolan du Conseil Municipal des Enfants, réaffirmant notre fidélité à la République, Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy, a rappelé que la République est indispensable et qu'il faut se battre pour la préserver, l'enrichir et la conforter. La République, c'est l'exigence de l'égalité, de la laïcité et donc du respect des différences dans un cadre commun fait de valeurs, de lois et de règles d'éthiques.
Monsieur le Maire a conclu en indiquant qu'il appartient à tous de défendre ce cadre commun, ce pacte républicain et donc de veiller à préserver ce précieux héritage de cette période révolutionnaire.

La journée s'est clôturée par un concert sur les anciens cours de tennis. Jonathan SOLEM et le Tribute « Téléphomme » ont enflammé le public avant l'arrivée de la troupe « Star Ac' Comeback ».

Les artistes de la Star Academy, Houcine (Saison 2), Michal (Saison 3), et Hoda (Saison 4) ont fait danser et chanter un public venu les applaudir en nombre.

La soirée s'est terminée par le traditionnel feu d'artifice sur le terrain du stade municipal Jean Bouin.

L'ÉCOLE MATERNELLE DE LA LONGUE BORNE RÉCOMPENSÉE POUR SON ENGAGEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'école maternelle de la Longue Borne a obtenu le label E3D de niveau 3 à la suite de la mise en place depuis trois ans d'actions en faveur de l'environnement.

Les élèves et l'ensemble du personnel de l'école ont entamé différentes démarches, telles que la création de petit jardinets dans la cour et de mini jardins d'intérieur à l'aide de bouteilles d'eau.

De nombreuses actions de sensibilisation aux déchets ont également été mises en place comme l'opération « Nettoyons la nature », ou l'organisation du tri sélectif dans les classes pour le papier, le carton, le plastique, les éléments compostables ou encore le recyclage des cartouches.

Des rencontres entre les grandes sections de maternelle et les CP ont même été organisées autour de différents albums sur l'environnement et la protection de la nature, comme *« Dégoûtant »*, pour lequel l'école de musique de Dechy a collaboré à la mise en musique des textes, ou encore *« Dans la forêt du paresseux »* qui a été mis en voix et en musique avec la création de maquettes audio.

LIVRE ÉDUCATIF POUR LES CM2 ET COFFRET PÉDAGOGIQUE POUR LES GRANDES SECTIONS DE MATERNELLE

La fin de l'année scolaire est toujours marquée par la distribution des livres aux élèves de CM2 afin de les accompagner pour leur entrée au collège. Cette année, comme l'année dernière, Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy, Thérèse PARISSEAUX, Adjointe aux écoles, accompagnés des élus de la Commission des écoles ont fait une distribution dans les classes afin de souhaiter de bonnes vacances et une réussite dans leur parcours scolaire aux enfants.

Nouveauté de cette année, les grandes sections de maternelle des écoles Anne Frank et de la Longue Borne ont également reçu un coffret éducatif pour les accompagner dans leur entrée en école primaire.

LES ALSH ONT ENCORE FAIT UN CARTON !

Cet été, le Centre Socio-Culturel a accueilli durant les deux mois d'été, les Centres de Loisirs. Ce sont ainsi 219 enfants en juillet et 150 au mois d'août qui ont pu bénéficier des différentes activités mises en place.

Au mois de juillet, c'était rendez-vous avec la nature. De nombreuses activités étaient organisées pour faire découvrir aux plus petits comme aux ados, les secrets de la nature. Les enfants ont pu faire également quelques sorties au laser game, au cinéma ou au bowling ou encore au parc du Fleury, à Loisiparc ou sur la plage à Calais.

Quant au mois d'août, c'était une grande première cette année, puisque les enfants ont pu participer et proposer des activités tous les après-midis de la semaine. Même les activités les plus farfelues ou plus compliquées à mettre en œuvre ont pu être réalisées. C'est ainsi que certains, qui souhaitaient aller à Nausicaa ont pu concevoir, par leurs propres moyens et avec une imagination débordante, un aquarium. D'autres encore ont proposé un « atelier archéologie » et ont demandé à leurs camarades de ramener des pierres à étudier. Les enfants ont pu également profiter de certaines sorties à la piscine, au parc des prés du Hem, dans la région lilloise, ou encore au parc d'attraction Saint-Paul dans l'Oise.

Enfin autre nouveauté cette année, des mini-camps étaient proposés à la Ferme Jacquart. Les enfants ont pu profiter de l'ambiance du camping à la ferme et découvrir ou redécouvrir les joies de dormir à la « belle étoile. » Une expérience qui a bien plu et qui demande à être renouvelée.

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES SÉNIORS

Afin de lutter contre l'isolement des séniors, premiers facteurs de la perte d'autonomie, le Centre Socio-Culturel initie un projet à destination des aînés de la commune.

Des actions liées au bien-être, à l'estime de soi, au sport adapté, à la découverte des environs de la ville de Dechy et au lien intergénérationnel vont ainsi être proposées dans le cadre d'un projet global soutenu par le Département et la Conférence des financeurs. Ces actions constitueront de plus la possibilité pour chacun de faire de nouvelles rencontres et d'échanger avec des pairs. Une légère participation sera demandée aux différents inscrits.

Si vous souhaitez faire partie de ce projet, vous pouvez vous rapprocher du Centre Socio-Culturel auprès de Virginie Laurette, de Sabrina Foveaux ou d'Elisabeth Kuchcinski qui se feront un plaisir de répondre à vos questions. Le numéro de téléphone est le suivant : 03 27 95 82 27.

Avec le soutien de

FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP GRÂCE À L'ART

Durant deux stages d'une semaine, les travailleurs de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Denain « Les Ateliers de l'Ostrevent » ont pu pratiquer et découvrir les techniques de poterie et de peinture grâce à Ahmed et Valérie au Centre Socio-Culturel

UN DÉBUT AVEC UN PEU D'APPRÉHENSION

Pour Ahmed et Valérie, c'était une première. *« Nous avions un peu d'appréhension au départ,* nous confient-ils. *Pour l'un comme pour l'autre, c'était la première fois que nous travaillions avec des personnes d'un ESAT. »* Cette crainte était partagée par certains des stagiaires. Comme Frédéric qui, en arrivant dans l'atelier de Valérie et en voyant les œuvres accrochées au mur, s'est dit : *« Je n'y arriverais jamais ! Je ne me sens pas capable de faire ça ! »* Et pourtant, lors de notre visite, il était bien en train de recouvrir d'émail sa réalisation, avant qu'elle ne parte en cuisson.

« ON NE NOUS JUGE PAS ! »

Pour Catherine, *« la peinture ça permet de se vider la tête ! On ne pense plus à rien ! On ne nous juge pas sur ce que l'on fait. Nous sommes tous là pour apprendre et passer un bon moment ensemble. »* Idem pour Amandine, qui très concentrée sur sa poterie nous confie : *« ça m'apaise »*.

Etape par étape, ils ont appris les techniques de peinture et de poterie. *« Ils se sont exercés sur la géométrie des formes pour comprendre la composition des objets,* nous confie Ahmed. *Ils ont également travaillé sur leur portrait ou encore travaillé des paysages urbains sur toile, beaucoup plus complexes afin de mettre en œuvre ce qu'ils ont appris. »* Idem pour l'atelier poterie. *« Nous avons commencé par un travail à la plaque,* explique Valérie, *avant de commencer le travail en volume ».*

LES POUSSER À OSER ET À SE DÉPASSER

"Nous collaborons avec l'ESAT de Denain pour renouveler cette expérience dans les prochains mois, nous explique Virginie LAURETTE, coordinatrice du pôle Adultes, Familles, Séniors du Centre Socio-Culturel de Dechy, *et pourquoi pas travailler autour d'autres ateliers ».* En attendant, les œuvres réalisées seront exposées en fin d'année à l'Esat de Denain.

« Apprendre à oser », c'est ce qu'à fait Frédéric en entrant dans l'atelier poterie de Valérie, lui qui n'avait jamais fait de poterie.

FÊTE DE LA POMME DE TERRE

PROGRAMME

(détachable)

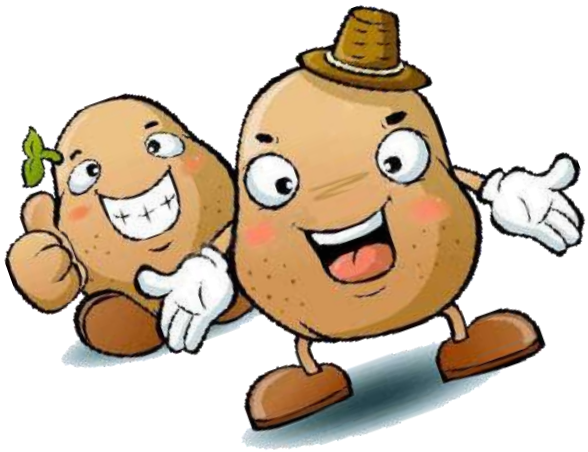

DU 16 AU 18 SEPTEMBRE 2022

DU 16 AU 20 SEPTEMBRE 2022

La ducasse s'installera sur la place de l'égalité et sur le parvis de la Mairie.

Demi tarif :
Le mardi 20 septembre

DEUX EXPOSITIONS À VOIR À LA FERME JACQUART

EXPOSITION VIVANTE À LA DÉCOUVERTE DES ANIMAUX DE LA FERME ET DES ENGINS AGRICOLES

Les animaux de la ferme vous attendent, sous la grange de la Ferme Jacquart, tout le week-end. Vous pourrez également découvrir une exposition de véhicules et de matériels agricoles d'autrefois.

EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DU LOGEMENT SOCIAL DE 1945 À NOS JOURS

La salle séminaires de la Ferme (anciennes écuries) abritera cette exposition qui retrace l'histoire du logement social depuis la fin de la seconde guerre mondiale à aujourd'hui

Ces expositions sont visibles à la Ferme Jacquart,
le samedi 17 septembre de 14h à 18h et le dimanche 18 septembre de 9h à 14h.

19H - SORTIE DE CAQUETTE ET INAUGURATION DE LA FÊTE FORAINE ET DES EXPOSITIONS

RDV sur le parvis de la Mairie pour le départ du cortège

DE 10H À 18H - BRADERIE

Rues Leduc, Saint-Venant, Joliot-Curie, Lamendin, d'Estiennes d'Orves et Foveau (de l'allée G à la rue Saint-Venant)
(Voir les modalités d'inscription page 11 et les arrêtés de circulation et stationnement dans les rues concernées page 12)

À PARTIR DE 11H30 - ANIMATIONS CRAZY LOVE MUSIC

Organisées par l'US Dechy sur les anciens terrains de tennis (rue Célestin Leduc)
Buvette et restauration sur place

- 11h30 : Apero' Concert accordéon
- 13h30 : 2 pas d'ici

Réservations au 06.74.04.36.19

MENU 10 €
Poulet-frites
Salade
Tarte

Américains-Frites-Sandwich

A PARTIR DE 14H30 - PATATES OLYMPIADES (JEUX POUR LES ENFANTS)

Piscine à paille, concours de vélos fleuris, concours de pommes de terre décorées (possibilité de les réaliser sur place), chasse au trésor, ...

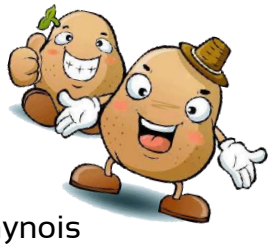

15H - CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETTES FORMÉES

Organisé par la Boule d'Or et réservé aux associations de Dechy et aux Dechynois
Au Boulodrome rue Foveau
Inscription dès 14h15 sur place - Mise : 10 € par équipe
250€ de lots + les mises si le nombre de participants est suffisant
RESTAURATION SUR PLACE À PARTIR DE 12H (FRITES, SANDWICHS, AMÉRICAINS ET BUVETTE)
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTER LE 06.25.44.56.50

DE 9H À 14H - MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Grange de la Ferme Jacquart (rue Victor Hugo)

À PARTIR DE 11H - ANIMATIONS MUSICALES À LA FERME JACQUART

Déambulation de la géante Caquette accompagnée de l'orchestre Eldo Orchestra
RESTAURATION SUR PLACE

À PARTIR DE 15H30

DÉFILÉ DES FANFARES ET GÉANTS

Pour des raisons de sécurité, le défilé est organisé en circuit clos dans le Bas de Dechy avec une arrivée et un rondo sur la Place de l'Ilot Goulois

Le défilé passera dans les rues Victor Hugo, Voltaire, Masclet, Carnot, Pasteur et Ambar

INSCRIPTIONS À LA BRADERIE DE LA FÊTE DE LA POMME DE TERRE

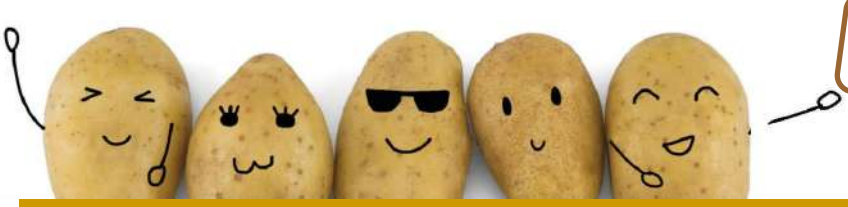

NOUVELLE FORMULE

Samedi 17 septembre 2022 de 10h à 18h

Tarif :
4€ les 2m indivisibles

La traditionnelle braderie de septembre, qui se déroulait auparavant le dimanche aura lieu, pour la première fois, le samedi.

OÙ AURA LIEU LA BROCANTE ?

Hormis une nouvelle rue et un seul lieu d'accueil et de contrôle, la brocante sera réalisée sur le même secteur comme les autres années. Les rues concernées sont : Célestin Leduc, Saint-Venant, Joliot-Curie, Lamendin, d'Estiennes d'Orves et Foveau (de l'allée G à la rue Saint-Venant)

Vous pouvez télécharger le plan de braderie sur le site de la commune www.ville-dechy.fr

Retrouvez toutes les modalités de circulation et de stationnement dans les rues concernées en page 12.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous pouvez toujours vous inscrire soit :

- Lors de la permanence du **vendredi 9 septembre entre 16h et 20h** à la Ferme Jacquart (dans la salle séminaires)
- En ligne sur le site https://www.mybrocante.fr/m/9447

SCAN ME

Inscrivez-vous en flashant ce QR code

Informations pratiques et règles de sécurité relatives à l'organisation de la Fête de la Pomme de Terre

L'organisation de la Fête de la Pomme de Terre nécessite la mise en place de restriction et d'interdiction de circulation ou de stationnement, conformément à l'arrêté municipal n° 2022-226-S. Cet arrêté est consultable sur le site internet de la commune www.ville-dechy.fr.

Informations relatives à la braderie :
La circulation et le stationnement de véhicules automobiles seront **INTERDITS** le 17 septembre 2022 de 5h à 20h dans les rues Leduc, Saint-Venant, Joliot-Curie, Lamendin, d'Estiennes d'Orves et Foveau (de l'allée G à la rue Saint-Venant).

Informations relatives à la fête foraine :
La fête foraine s'installera rue de l'égalité et sur le parvis de l'hôtel de ville. Le stationnement et la circulation des véhicules automobiles seront **INTERDITS**, sauf pour les riverains de la **Route des Ateliers et de l'Egalité** (autorisés en dehors des heures d'ouverture de la fête foraine), **du mardi 13 septembre 2022 à minuit au mercredi 21 septembre 2022 à minuit dans la rue de l'Egalité** (du carrefour du cimetière à la D 645).

Durant cette période, la circulation des véhicules automobiles se fera par les rues adjacentes.

Informations relatives à l'organisation des festivités du dimanche 18 septembre :
La circulation des véhicules automobiles sera **INTERDITE le dimanche 18 septembre 2022 de 12h00 à 20h00 rues Victor Hugo et Voltaire.**

Le stationnement des véhicules automobiles sera **INTERDIT le dimanche 18 septembre 2022 de 8h00 à 20h00 rue Victor Hugo.**

Le stationnement des véhicules automobiles sera **INTERDIT le dimanche 18 septembre 2022 de 8h00 à minuit sur la Place de l'Ilot Goulois en totalité.**

JEU CONCOURS DE LA FÊTE DE LA POMME DE TERRE

Epluchez votre Dechynois de Septembre-Octobre 2022 et comptez le nombre de symboles

Remplissez le coupon de participation et venez le déposer dans l'urne « Jeu Concours » disposée à **la Ferme Jacquart : le Samedi 17 septembre de 14h à 18h et le Dimanche 18 septembre de 9h à 14h.**

Le tirage au sort aura lieu le Dimanche 18 Septembre 2022 sur la place de l'Ilôt Goulois à l'issue du cortège.

NOM : ..... - Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Nombre de symboles 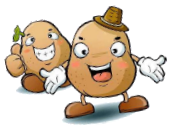 **découverts : .....**

Modalités de participation : Un seul bulletin de participation (même nom, même adresse). Le tirage au sort sera réalisé à partir des bulletins portant le bon nombre de symboles. L'attribution des lots se fera directement sur place le jour du tirage au sort. Les lots non réclamés au moment du tirage seront remis en jeu. Les lots attribués ne pourront pas être échangés.

KARATÉ : CEINTURE NOIRE POUR MARIAN MAKIEWICH

Marian MAKIEWICZ, inscrit il y a trois ans au club MBKC a reçu samedi 25 juin à Escaupont, sa ceinture noire avec mention du jury pour la plus grande satisfaction du coach Michel BONY. Le sportif a déjà commencé à s'entraîner en vue d'obtenir le 2ème dan dans deux ans. Il va aussi passer ses diplômes pour encadrer les jeunes, et assurer la transmission.

REPRISE DES COURS POUR « VOTRE GYMNASTIQUE EN MUSIQUE »

L'association "VOTRE GYMNASTIQUE EN MUSIQUE" reprend ses activités le mardi 6 septembre à 17h au dojo (salle Ladoumègue) rue Jules Guesde à Dechy.
L'animatrice, Martine LECOMTE, animera un cours de gym d'entretien qui associera renforcement musculaire, étirements, équilibre et coordination tout en contrôle, précision et fluidité. Les inscriptions se dérouleront 20 minutes avant le cours. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gym d'entretien vous sera demandé.
Une séance d'essai offerte pour les nouvelles adhérentes.
Tarif : Cotisation annuelle 85€ (possibilité de payer en 2 fois).

L'AC HANDBALL DOUAI RECRUTE DES JOUEUSES

Pour la nouvelle saison qui s'annonce l'AC Handball Douai recrute des joueurs mais aussi des joueuses pour se lancer dans un championnat féminin.
Venez gouter le hand à l'AC Douai vous serez « hand » ballées.
Une ambiance conviviale et des entraineurs compétents. Nous vous attendons tous pour cette nouvelle saison prometteuse.
Rendez-vous sur la page Facebook du club Acdouaihb

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Benoit au 06.60.36.36.93.

INSCRIPTIONS AU REPAS « AMBIANCE MUSETTE » DU MUSÉE DE LA MÉMOIRE SOCIALE DE DECHY

L'association de la Mémoire Sociale de Dechy « Célestin Leduc » organise son traditionnel repas « ambiance musette » à la salle des Fêtes (rue de l'Egalité), **vendredi 11 novembre 2022 à 12h15**.
Le repas est ouvert à tous (places limitées à 120 personnes). Les animations seront assurées par l'accordéoniste Jean-Michel Chrétien accompagné par son trompettiste et une chanteuse
Menu : plat, fromage, dessert, café
(détail sur la page "facebook" du "musée LEDUC")
Tarifs (hors boissons) : 25 € / adulte et 15 € / enfant (-12ans)
Les réservations se feront à partir du samedi 15 octobre 2022 auprès de madame Marthe QUAGLIO 06 87 43 49 05

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

L'été est une période qui permet la réalisation de travaux d'entretien dans les écoles. Comme chaque année, des travaux de rafraîchissement de peinture ont été réalisés dans certaines classes par les services

techniques municipaux.

Des capteurs de CO2 ont été posés dans les classes. Ils permettent de mesurer ponctuellement le taux de CO2 dans les différents locaux occupés par les élèves et de fixer la fréquence d'aération d'une pièce. L'aération améliore les conditions d'enseignement et d'apprentissage en réduisant les risques de contamination et la concentration de polluants de l'air intérieur.

A l'école Joliot-Curie, un système anti-intrusion a été installé pendant les vacances scolaires. De plus, la municipalité a souhaité la pose et la mise en service du plan particulier de mise en sureté (PPMS)., dans chaque école.

La salle, sous le préau, a été aménagée en salle informatique. Elle accueillera dès la rentrée 25 ordinateurs destinés à l'apprentissage des élèves.

A l'école maternelle Anne Frank, l'alarme incendie a été changée durant les précédentes vacances scolaires. Cet été, le petit train dans la cour a été repeint et les chéneaux extérieurs de la toiture ont été remplacés. Le remplacement des chéneaux côté cour le seront également prochainement.

Enfin à l'école maternelle de la Longue Borne, les jeux aux sols dans la cour ont été remis en peinture. Deux salles de classe ont été aménagées. Elles accueilleront à la rentrée l'Unité d'enseignement maternelle autistique (UEMA), dont nous vous parlions dans le dernier numéro du Dechynois.

TRAVAUX POUR L'INSTALLATION D'UN ASCENSEUR EN MAIRIE

Les travaux de décaissement pour l'installation de la cage d'ascenseur dans le hall de la Mairie ont débuté. L'accès au bureau de Monsieur le Maire a été mis à niveau, supprimant ainsi l'escalier intermédiaire.

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme

La Ville de Dechy vient d'engager la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin d'adapter son document d'urbanisme aux évolutions du Schéma de cohérence territorial (Scot) et de permettre de mener à bien les orientations politiques urbaines. Cette révision du PLU est l'occasion de définir le projet de Dechy pour les 10 prochaines années. Le PLU traduit la stratégie de développement et d'aménagement du territoire au travers d'orientations spatiales.

Un P.L.U., c'est quoi ?

Un document stratégique qui fixe les orientations d'évolution de la commune sur 10 ans.

Un document réglementaire qui encadre l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire , de démolir, lotissement,…)

Quels types de document ?

- **Un rapport de présentation**

=> Diagnostic du territoire et de son fonctionnement

- **Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)**

=> Vision d'ensemble de la stratégie communale d''évolution

- **Des Orientations d'Aménagement et de Programmation**

=> Prescriptions et recommandations sur des secteurs d'importance,

- **Un zonage**

=> Découpage géographique / traduction spatiale des différentes vocations selon les enjeux (habitat, activité économique, activité agricole, boisement, …)

- **Un règlement**

=> Où construire ? Quand ? Comment ?

- **Des annexes**

=> Plan de réseaux, servitudes d'utilité publique, ...

Qui gère ? Qui participe ?

- Initiative et responsabilité communale avec l'aide d'un cabinet d'études qui assure l'assistance technique
- Des partenaires institutionnels sont associés

=> Etat, Région, Département, Chambre d'Agriculture, Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI), …)

Les étapes de la procédure

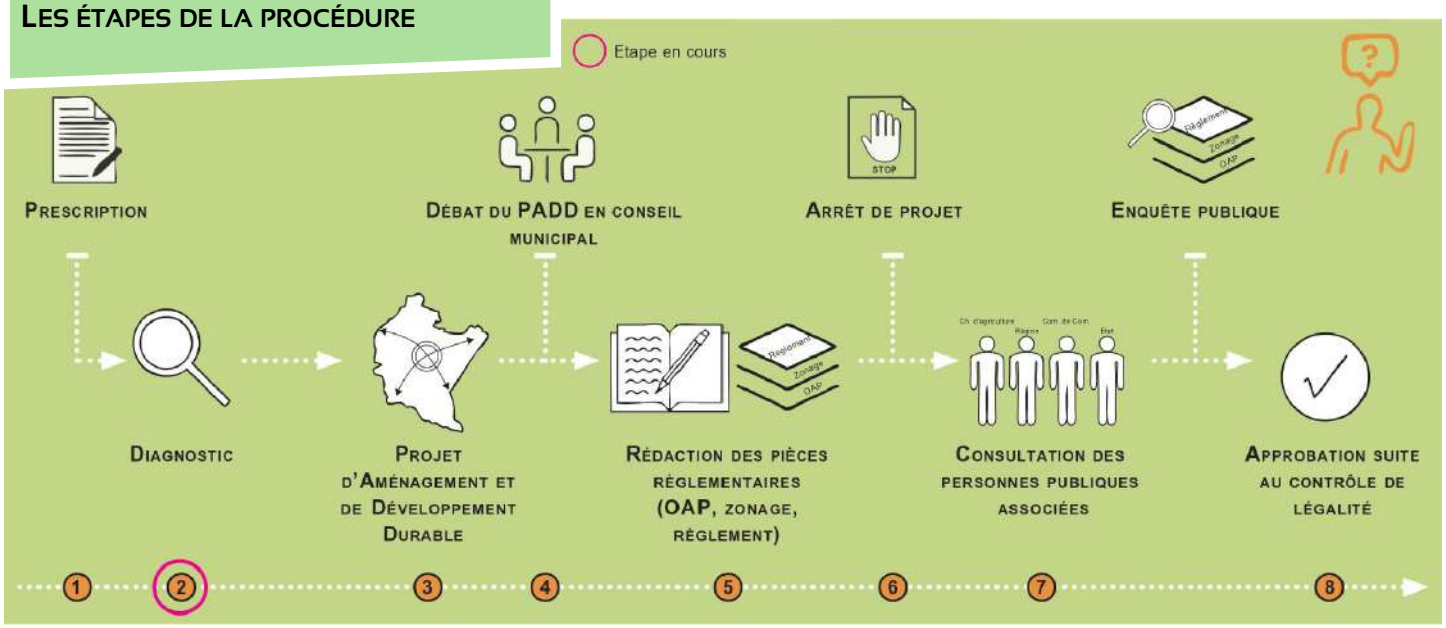

78ème anniversaire de la Libération de Dechy et de Sin le Noble - DIMANCHE 28 AOÛT 2022

Rassemblement à 10h (Parvis de la Mairie)

Le cortège sera composé de véhicules militaires d'époque, d'un Pipe Band, des Harmonies municipales, des Sapeurs pompiers et des Jeunes Sapeurs Pompiers de Sin-le-Noble, ainsi que des porte-drapeaux et représentants des anciens combattants du Douaisis.

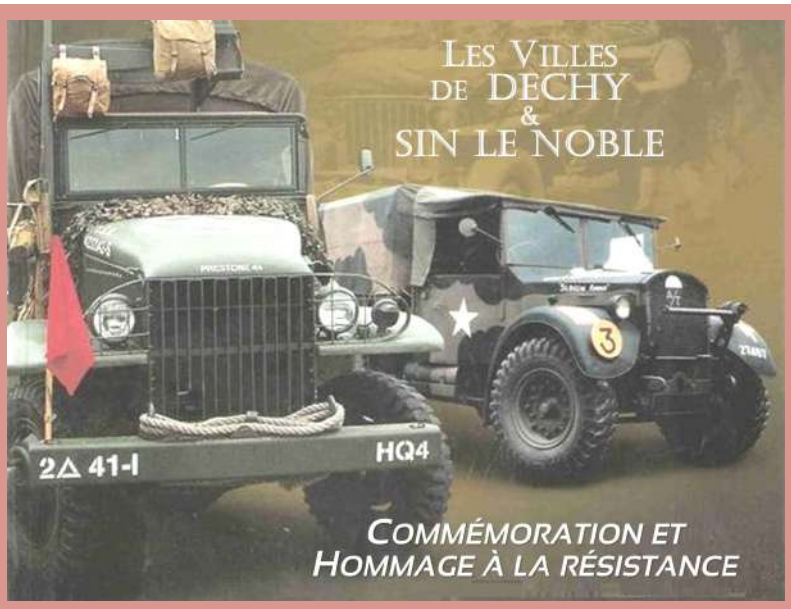

Le cortège empruntera les rues Gambetta, Lanoy, Foveau, Saint-Venant, et le rond-point Demaisons. La cérémonie se déroulera à la stèle de la résistance (face au Restaurant scolaire).

Venez découvrir les métiers du Bâtiment Gros Œuvre et Travaux Publics

MARDI 6 SEPTEMBRE DE 9H À 12H

Visite organisée par Douaisis Emploi Formation Inclusion, le PLIE du Douaisis, avec navette gratuite (sur inscription) au départ du PLIE du Douaisis à destination de ELFE FORMATION à Noyelles-Godault parc d'entreprises, 8 rue Haute Deûle.

Présentation des métiers de coffreur bancheur, maçon en bâtiment, canalisateur, maçon VRD et des formations, visite des plateaux techniques et simulateur d'engin de chantier.

Pour tout renseignement et inscription, contactez votre référent ou Peggy MERCIER au 06.56.82.77.92 ou par mail : candidatures@pliedudouaisis.fr

10ème édition de la Semaine culturelle

DU 23 SEPTEMBRE AU 1ER OCTOBRE

Organisée par l'association Agir Bouger Ensemble
Salle des Fêtes (rue de l'Egalité) - Entrée gratuite pour tous
Ouverture des portes dès 19h (sauf les 28 et 29/09, 14h)

A vos agendas :

•**23/09 à 19 h:** vous souhaitez nous connaître, nous rejoindre, **Assemblée Générale.**

•**24/09, concert du groupe LADY PURPLE** (Tribute DEEP PURPLE)

•**27/09, Théâtre avec la Compagnie La Belle Histoire « La Vieille et le Jardinier »** *« une comédie qui bourgeonne, délicieusement fleurie entre « Intouchables » et « La vieille qui marchait dans la mer »*

•**Le 28/09 après midi, Spectacle Musical et Ludique pour les enfants « Lucien au Château des émotions »**

•**Le 29/09, après midi dansante**

•**Le 30/09 : Alvyn et sa cornemuse pour nous faire voyager**

Pour clôturer cette 10ème semaine, un repas spectacle cabaret est programmé le **Samedi 01er octobre 2022** *(Ouverture des portes à 19 h, places limitées)*

Repas assuré par Traiteur Chez Vous

Tarifs :

32 € / adulte

20 € / enfant

Réservation dès que possible et avant le 18/09 au 06.43.61.29.30

En partenariat avec

LE GÉANT DES BEAUX-ARTS

5eme édition des

Peintres dans la rue

Avec le Marché des producteurs locaux

(le marché se déroulera de 9h à 13h)

Dimanche 16 Octobre 2022

à la Ferme Jacquart

(rue Victor Hugo)

Adultes, ados, enfants (à partir du CM2)

Tout le monde peut participer !

Inscriptions jusqu'au 7 octobre

Renseignements en Mairie au 03.27.95.82.00

ou à l'adresse contact@ville-dechy.fr

Où admirer le travail des peintres ?

- À la Ferme Jacquart
- Sur le parvis de la Mairie
- Sur la place de l'îlot Goulois
- Au parc à Bois
- À la Croix de Pierre

Spectacle et repas dansant Kubiak

Spectacle et repas dansant

Samedi 29 Octobre 2022
dès 19h (début du spectacle à 20h)

Inscriptions en Mairie
Les samedis 1er et 8 Octobre 2022
De 10h à 12h
Aucune inscription par téléphone, courrier ou mail.
Le menu et les tarifs seront disponibles prochainement sur le site de la ville : www.ville-dechy.fr

Pour tous renseignements, contactez le service communication de la Ville de Dechy au 03.7.95.82.03 ou par mail à l'adresse communication@ville-dechy.fr

Informations pratiques

Fermeture de la trésorerie de Sin-le-Noble

Le guichet de la trésorerie de Sin-le-Noble fermera le 26 août. Pour pallier à cette fermeture, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) maintient le centre des impôts de Douai (rue de Roubaix) et implante des accueils de proximité.

Les usagers ont la possibilité d'effectuer leurs démarches par internet (impôts.gouv.fr) et par téléphone (numéro national 0 809 401 401). Cependant, un dispositif d'accueil de proximité dans les services de la DGFIP, en mairie et en lien avec les « France Services » est déployé. Il permet de traiter les situations des personnes les plus éloignées d'internet.

L'accueil dans les services de la DGFIP
Les usagers peuvent se rendre à la fois dans les services des impôts des particuliers (SIP). Ce SIP est maintenu dans chacune des communes d'implantation actuelle ou dans les services de gestion comptable. Un accueil de premier niveau est assuré quel que soit le sujet, y compris concernant les factures hospitalières et les amendes.

Les accueils de proximité en mairie
Les usagers bénéficient également d'accueil en mairie par des agents des finances publiques. Progressivement mis en place à partir de l'année 2021 dans le département, ce dispositif d'accueil vise à couvrir 64 communes de l'arrondissement à l'horizon 2023.

L'accueil dans les « France Services »
Les « France Services » sont des structures permettant d'avoir accès sur l'ensemble du territoire à une offre de services publics de qualité, garantie par des animateurs formés aux différentes démarches administratives des 9 opérateurs nationaux partenaires.
Pour rappel, le camion bleu France Services et ses agents tiennent une permanence tous les premiers jeudis de chaque mois sur le parvis de l'hôtel de ville. Vous pouvez prendre rendez-vous au 03.59.73.18.31 ou par mail à l'adresse douaisis.franceservices@lenord.fr.

Le paiement chez les buralistes
Les usagers peuvent régler l'ensemble des factures publiques (impôts, amendes, factures de cantine, crèche et hôpital) en espèces (dans la limite de 300 euros) ou par carte bancaire, chez les buralistes présentant le logo « paiement de proximité ». Ils sont actuellement 385 à être agréés dans le département (liste disponibles sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite) avec des amplitudes horaires importantes.

GROUPE MAJORITAIRE «*POUR DECHY, CONTINUONS ENSEMBLE*» - 22 ÉLUS

Le groupe majoritaire de notre conseil municipal est constitué de femmes et d'hommes qui vous ressemblent.
Une large majorité d'entre eux est issue de la société civile, autrement dit sans appartenance partisane. Leurs différentes occupations professionnelles ou bénévoles se croisent pour une pluralité de regards intergénérationnels.
Il rassemble avant tout des compétences et une formidable envie d'agir pour les Dechynoises et les Dechynois de toutes les conditions.
Les expériences des uns et des autres sont très utiles pour mener à bien notre projet.
À l'heure d'une nouvelle année scolaire qui reprend, nous souhaitions vous réitérer que les 22 élus sont en proximité immédiate avec tous. Lors de la courte et intense période de canicule qui a touché notre ville dès le mois de juin, nombre d'entre nous ont été heureux et fiers d'appeler les plus fragiles de nos concitoyens pour se mettre à leur disposition et leur rappeler les règles à suivre pour surmonter cet épisode qui sera malheureusement appelé à se répéter dans un futur climatique dégradé.
Le Centre socio-culturel, via les CLSH a, cet été encore, démultiplié les animations et les occasions de se retrouver pour des moments de partage et de convivialité. Le camping au sein de la ferme Jacquart a été notamment le fil rouge des deux sessions, pour un ravissement des plus jeunes et des adolescents bien sûr !!
Septembre annonce la rentrée scolaire mais gageons que la fête communale prolonge un peu l'été !
Les élus de notre groupe restent disponibles pour vous, pour tous les Dechynois.

Pour le Groupe Majoritaire Municipal
Donatien DUCATILLION

GROUPE MINORITAIRE «*UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE*» - 7 ÉLUS

Comment faire vivre la démocratie locale à DECHY ?

La démocratie locale, c'est développer la citoyenneté, développer le principe de la « Communauté citoyenne » pour construire du lien social et politique par un mouvement continu, tout en respectant les principes de la représentation et utiliser les instruments de la participation pour en faire un usage et pas une image.
Cela signifie un échange permanent, entre la discussion et la décision, avec l'ouverture de lieux d'échanges et de confrontation, non pas comme une juxtaposition des revendications de chacune et de chacun, mais comme une occasion de penser le vivre ensemble.
Dans le débat public, tout le monde doit avoir le droit à la parole, toutes et tous doivent participer à la prise de décision, sur les grands projets, les enquêtes publiques doivent être plus visibles.
Plus largement sur chaque projet, cela nécessite de mettre à disposition des initiatives citoyennes, des espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement doivent être largement ouverts aux habitantes et habitants de notre commune, mettre en place de nouvelles instances de participation.
Les choix politiques faits à l'échelon local sont d'une importance capitale pour faire vivre la démocratie, améliorer le quotidien de chacune et de chacun, tisser du lien social.
Si les habitants sont impliqués dans des projets locaux, ils reviendront plus facilement aux urnes.
A DECHY, on annonce certains travaux alors que la situation financière actuelle de la commune, ne permettra pas de les réaliser !!
En changeant de projet tous les jours, on n'inspire plus de confiance à personne.
Notre groupe d'opposition municipale « Une Equipe à votre écoute » souhaite une bonne rentrée aux enfants et aux parents.
L'école ce n'est pas seulement le lieu de l'apprentissage, aller à l'école c'est aussi apprendre à vivre avec les autres et apprendre à devenir un citoyen.
N'hésitez pas à nous contacter :
Mail : eve.dechy@gmail.com
Facebook : une équipe à votre écoute

COLIS DE NOËL POUR LES SÉNIORS

Les habitants de Dechy âgés de 65 ans et plus, peuvent recevoir un colis de Noël. Les personnes concernées doivent impérativement s'inscrire à l'accueil de la Mairie en complétant et en rapportant l'un des bulletins ci-dessous **avant le 14 octobre 2022.**

Le **retrait des colis** aura lieu le **Vendredi 9 Décembre de 14h à 16h** à la salle de location de l'ancien collège. La **distribution à domicile** aura lieu le **Samedi 10 et le Dimanche 11 Décembre, selon la disponibilité des élus,** pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer.

Bulletin d'inscription : COLIS COUPLE

(Personnes vivant en couple dont l'une des deux étant âgée de 65 ans ou plus)

Monsieur : NOM : _____ - Prénom : _____ né le _____

Madame : NOM : _____ - Prénom : _____ né(e) le _____

Adresse : N°___ - Appt N° ___ - Rue : _____

N° de tél. : _____

Désirent recevoir le colis des anciens.

❑ A retirer à l'ancien collège - ❑ A porter au domicile

Nous désirons un colis : ❑ **CLASSIQUE - ❑ HALLAL**

Bulletin d'inscription : COLIS PERSONNE VIVANT SEULE

(Personne vivant seule et étant âgée de 65 ans ou plus)

❑ Madame - ❑ Monsieur

NOM : _____ - Prénom : _____ né(e) le _____

Adresse : N°___ - Appt N° ___ - Rue : _____

N° de tél. : _____

Désire recevoir le colis des anciens.

❑ A retirer à l'ancien collège - ❑ A porter au domicile

Je désire un colis : ❑ **CLASSIQUE - ❑ HALLAL**